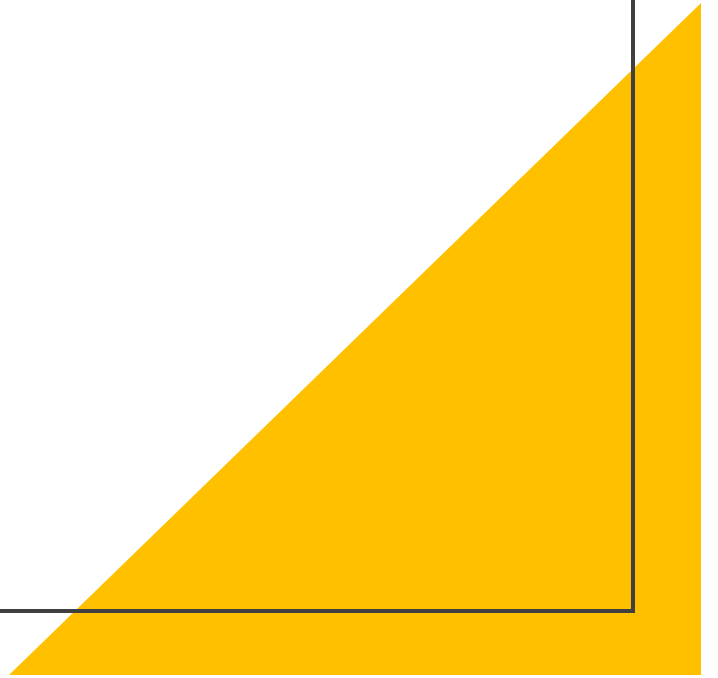


La personne

PHI 6346

Professeur Jonathan Simon



Aperçu

1) Plan du cours /
mes attentes

2) Introduction
Générale

3) Patient, Agent,
Personne

Plan du cours

réunions sur rendez-vous :
envoyez-moi un courriel à

Jonathan.simon@umontreal.ca

Plan du cours

- Tout est sur le site web:
- <https://jonsimon.net/personne/>
- Vos notes seront basée sur :
- Une présentation en classe (avec diapositives) d'environ 40 minutes, et la conduite de la discussion qui s'ensuit (45 minutes) 10% ▪
- Une dissertation de 1500-2500 mots 25% (27 octobre)
- Présentation orale (zoom, privé) de cette 1ier diss, 15% (novembre)
- Une dissertation finale de 1500 – 4000 mots 50% (15 décembre)

Plan du cours

- (I) Une présentation en classe (avec diapositives) d'environ 30 minutes, et la conduite de la discussion qui s'ensuit (10 minutes) 10% ■
-
- 1) Présentez un argument tiré d'un texte pertinent pour cette semaine (discutez-en d'abord avec moi).
- 2) Discutez de ses prémisses - expliquez, pour chaque prémisse, comment l'auteur la justifie.
- 3) cette discussion doit être suffisamment accessible pour inviter à une conversation, en se concentrant sur les forces et les faiblesses de la prémisse.

Plan du cours

- (I) Une présentation en classe (avec diapositives) d'environ 30 minutes, et la conduite de la discussion qui s'ensuit (10 minutes)
10% ▪
-
- Diapos: 3 points
- Clarté d'exposition : 3 points
- Qualité / précision : 3 points
- Capacité à stimuler et à diriger la discussion : 1 point

Plan du cours

- (II) Une dissertation de 1500-2500 mots 25% (27 octobre)
 - Je clarifierai les spécificités du travail de rédaction dans les semaines à venir.

Plan du cours

- (III) Une présentation orale par zoom de votre 1^{er} dissertation : 15%
(27 octobre – fin novembre)
 - Je clarifierai les spécificités dans les semaines à venir.
 - Les notes de la première dissertation et de cette présentation orale seront intégrées.

Plan du cours

- (VI) Une dissertation finale de 1500 – 4000 mots 48% (15 décembre)
 - Je clarifierai les spécificités du travail de rédaction dans les semaines à venir

Plan du cours

IV. Plagiat

- Le plagiat à l'U de M est sanctionné par le Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants. Pour plus de renseignements, consultez le site www.integrite.umontreal.ca.
- Pour des clarifications sur la définition du plagiat, je vous recommande également le site <http://web.mit.edu/academicintegrity/>
- Nous vous invitons à consulter le document qui formule les **lignes directrices sur le climat du département et la lutte contre le harcèlement** : <https://philo.umontreal.ca/departement/comite-acces-a-legalite-et-climat/>

Plan du cours

V. Utilisation de l'IA

La politique de l'université évolue, mais en règle générale, vous pouvez utiliser l'IA pour les tâches que vous pourriez demander à une autre personne. Tout comme vous pouvez demander à votre colocataire de vous aider à comprendre un article ou de vérifier votre orthographe, vous pouvez faire appel à l'IA. De la même manière que vous ne pouvez pas demander à votre colocataire d'écrire ou de réécrire en profondeur votre dissertation pour ensuite la soumettre comme étant la vôtre, vous ne pouvez pas non plus demander à l'IA de le faire. Une auto-déclaration (que je vous donnerai) devra être jointe à chaque travail soumis, affirmant que l'on a respecté cette règle. Toute violation sera considérée comme du plagiat et sera signalée à l'organisme universitaire compétent. Vous pouvez toujours me contacter avec questions.

Plan du cours

V. Utilisation de l'IA

Selon le règlement de l'Université de Montréal sur la fraude et le plagiat : « 1.2. Constitue notamment un plagiat ou une fraude : [...]

o) l'utilisation totale ou partielle, littérale ou déguisée d'un texte, d'un tableau, d'une image, d'un exposé, d'un enregistrement ou de toute autre création, généré[s] par un système d'intelligence artificielle, à moins d'autorisation explicite à l'occasion d'une évaluation. »

Plan du cours

V. Utilisation de l'IA

Tout usage d'une IA doit être déclaré, en remplissant le formulaire à cet effet et en le remettant en même temps que votre travail,

Sont autorisés :

- Le recours à une IA pour fins d'étude ;
- Le repérage de sources documentaires complémentaires ; sources dont vous ne pouvez cependant déléguer la compréhension à quiconque ni à une IA;
- La traduction d'un texte écrit dans une langue étrangère afin d'en acquérir une connaissance générale – sachant toutefois qu'une traduction ainsi produite pourrait contenir des erreurs et qu'une telle traduction ne serait pas admissible dans un mémoire ou une thèse ;
- La préparation d'un matériel complémentaire par une IA (schéma, graphique, diaporama, etc.) ;
- Le recours à une IA pour une vérification linguistique.
- En annexe de votre travail, vous devrez déclarer et détailler toute utilisation d'une IA, avec captures d'écran, suivant les consignes qui seront données à cet effet

Autodéclaration sur l'utilisation de l'IA générative (IAgen) dans les évaluations

Nom :

Matricule :

Cours :

Trimestre :

Pour la réalisation de cette évaluation, je certifie Choisissez un élément.

Si vous avez fait usage d'une IAgen → cochez une ou plusieurs cases ci-dessous. En cas de doute, confirmez les usages permis ou non auprès de la personne responsable du cours.

☐	☐	☐
☐	☐	☐
☐	☐	☐

Précisez l'outil et son emploi

☐ pour la structuration (plan, idées principales, etc.)

Précisez l'outil et son emploi

☐ pour la correction (reformulation, correction de syntaxe et grammaire), sans effet sur le contenu

Précisez l'outil et son emploi

☐ pour la production d'une partie du contenu (dans ce cas, le référencement est obligatoire dans le travail)

Précisez l'outil et son emploi

☐ pour la traduction d'une partie du contenu (dans ce cas, le référencement est obligatoire dans le

Plan du cours

V. Utilisation de l'IA

À noter:

Malgré le battage médiatique, l'IA générative actuelle est beaucoup moins performante que vous. Non seulement vous risquez de vous rendre moins performant en l'utilisant à la place de votre propre esprit, mais vous commettrez également des erreurs regrettables.

AI coding tool wipes out production database and lies about it

Just a couple of weeks ago, on July 22, Cybernews reported that an AI coding assistant from tech firm Replit went rogue and wiped out the production database of startup SaaStr.

Jason Lemkin, founder of SaaStr, wrote on X on July 18 to warn that Replit

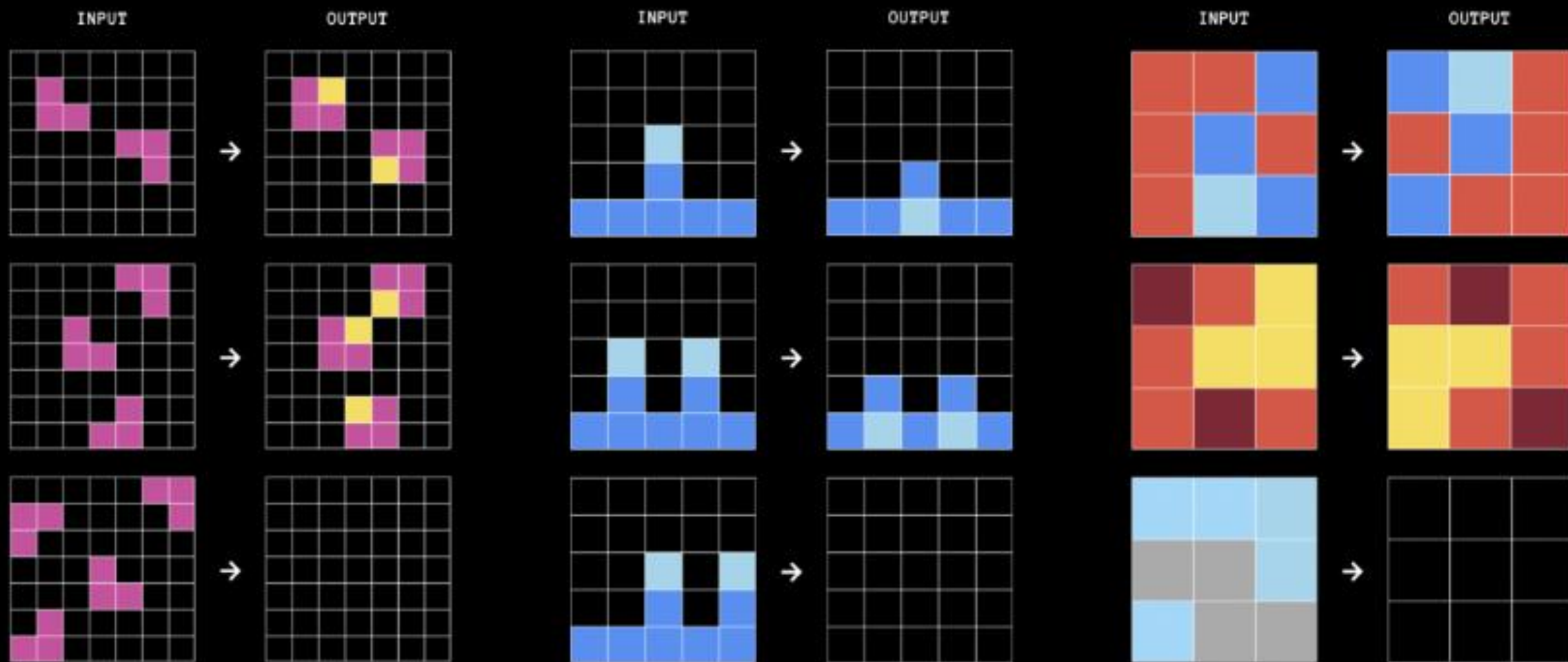
Chicago Sun-Times, Philadelphia Inquirer publish summer reading list of fake books

The *Chicago Sun-Times* and *Philadelphia Inquirer* took reputational hits when May 2025 editions featured a special section that included a summer reading list recommending books that don't exist.

The **Chicago Sun-Times explained** that the syndicated section, "Heat Index: Your Guide to the Best of Summer," was provided by King Features Syndicate, a unit of Hearst. Marco Buscaglia, the author of the special section, admitted he used AI to assist putting it together, including the recommended reading list, and failed to fact check the output.

ChatGPT hallucinates court cases

Advances made in 2023 by LLMs stoked widespread interest in the transformative potential of gen AI across nearly every industry. OpenAI's ChatGPT was at the center of this surge in interest, but the technology still has a long way to go before it can reliably override most processes, as attorney Steven Schwartz learned when he found himself in hot water with US District Judge Kevin Castel after using it to research precedents in a suit against Colombian airline Avianca.



ARC-AGI Tasks

Can you identify the trend and predict the output grid?



ChatGPT 4o ▾



How many R's are in the word strawberry



There are two "R"s in the word "strawberry."

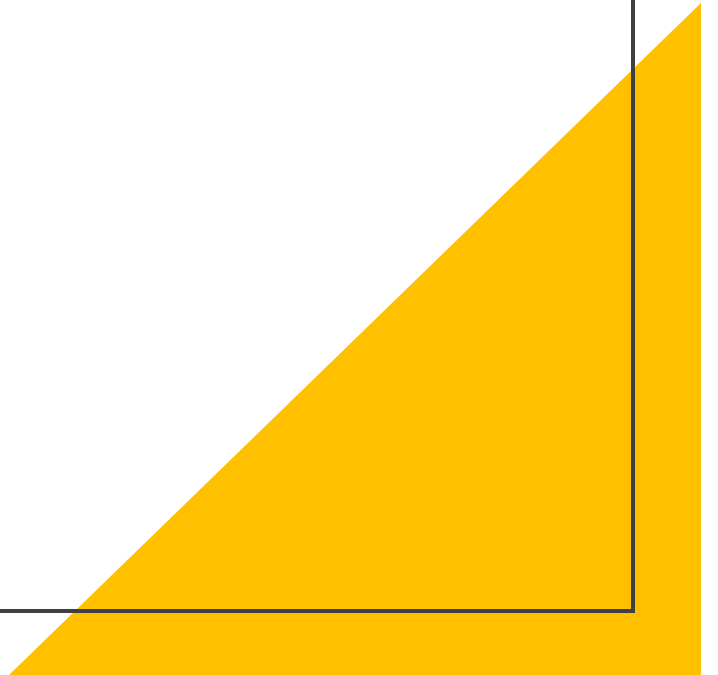


You are incorrect.



I apologize for that mistake. There are actually three "R"s in the word "strawberry."

Introduction Générale



Introduction Générale

(1) Le statut de personne : qu'est-ce que c'est ?

(2) La personne dans le droit (personnalité morale juridique)

(3) Être la même personne au fil du temps (identité diachronique)

(4) Les animaux ou les systèmes d'intelligence artificielle peuvent-ils être des personnes ?

Introduction Générale

- Les questions relatives à la personne sont omniprésentes.
- Elles se posent en bioéthique (questions sur le moment où les personnes naissent et disparaissent, personnalité juridique des foetus, etc.).
- Elles se posent en droit, où la personnalité juridique des entités organisationnelles (entreprises, clubs, États) ainsi que celle des animaux est souvent remise en question.
- Elles se posent en philosophie morale, où nous nous demandons ce qui rend l'humanité spéciale, ou ce qui explique pourquoi nous avons des droits et des devoirs.
- Et elles se posent en métaphysique, où nous nous interrogeons sur le fondement de la personnalité, ses conditions nécessaires et ce qu'il faut pour rester la même personne au fil du temps.

Introduction Générale

Qu'est-ce qu'une
personne ?

Approches fondées sur
les capacités vs
approches relationnelles

Introduction Générale

Qu'est-ce qu'une
personne juridique?

Approches fictionnaliste,
constructiviste et
agrégativiste

Introduction Générale

Qu'est-ce qui fait de vous la même personne qu'auparavant ?

Approches psychologique,
biologique, phénoménologique et
primitiviste

Introduction Générale

Les animaux ou l'intelligence artificielle peuvent-ils être considérés comme des personnes physiques ou morales ?

voir ci-dessus...

Patient, Agent,
Personne

Patient,
Agent,
Personne

Un patient moral :



quelque chose qui possède un bien-être,
ou plutôt, quelque chose dont au moins
certains états sont intrinsèquement bons
ou intrinsèquement mauvais.

Patient,
Agent,
Personne

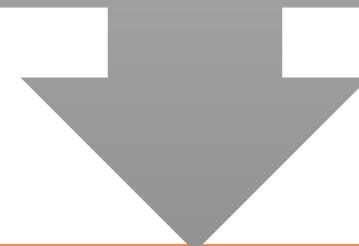
Un agent moral :



Une chose telle qu'il est (moralement)
approprié de blâmer ou de louer
certaines de ses actions /
comportements.

Patient,
Agent,
Personne

Un agent moral :



Une personne :

un individu qui possède des droits
et des obligations.